

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 octobre 1932:—Etat des argents que le ministère du Travail a dépensés pour l'allègement du chômage dans le comté de Bonaventure, du 1er août 1930 jusqu'à date, en indiquant les localités où des entreprises ont été exécutées, le nom des personnes en charge, le montant des secours accordés, le nom de chaque municipalité où ces argents ont été dépensés et des personnes par qui ces dépenses ont été faites.

M. Stevens, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 9, Loi modifiant la Loi des grains du Canada (Grain domestique), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Girouard—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Si en vertu de la Loi des secours, 1932, le Gouverneur en son conseil a prêté, ou avancé des argents, à des compagnies ou corporations, ou garanti le paiement de deniers par quelque corps public.

2. Si tel est le cas, à quelle date.

3. Quels sont les noms des corps publics, compagnies ou corporations à qui des deniers ont ainsi été prêtés ou avancés, ou à qui on a donné ces garanties.

4. Quelle somme on a ainsi prêtée, ou garantie, ou avancée à chaque corps public, compagnie ou corporation.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté:—

Par M. Ralston—Ordre de la Chambre—Copie de tous les télégrammes, correspondance, lettres et autres documents qui ont trait aux réparations exécutées durant les années 1931 et 1932 au brise-lames de Comeau's Hill, comté de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse, comprenant aussi le nom ou les noms des contre-maîtres, la nature du travail exécuté, les comptes pour matériaux et fourniture, les cahiers où sont enregistrés les heures de travail, les pièces justificatives et autres documents.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Davies qui, propose, appuyé par M. Laurin:—Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—

A Son Excellence le très honorable Capitaine Comte de Bessborough, membre du très honorable Conseil Privé de Sa Majesté, chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur l'amendement de M. Mackenzie King:—Que ce qui suit soit ajouté à l'adresse:—

“Bien qu'elle remette à plus tard d'exprimer ses vues sur les mérites des accords conclus à la présente Conférence économique impériale, la Chambre est d'avis que la politique douanière du ministère actuel a gravement nui au commerce du Canada et a rendu plus intense la dépression économique, que le gouvernement a été totalement incapable de trouver un remède au chômage et à la misère des cultivateurs, comme s'y était engagé le premier ministre.